



Termes de Référence

Evaluation Intermédiaire

Programme d'Appui à la Société Civile en Tunisie (PASC Tunisie) *Composante géré par EPD*

Introduction

Le Programme d'Appui à la Société Civile en Tunisie (PASC Tunisie) est une initiative de la coopération européenne et du Ministère du Développement et de la Coopération Internationale qui se propose de renforcer la contribution effective des organisations de la société civile tunisienne au dialogue politique, à la consolidation de l'État de droit, à la démocratisation et au développement socio-économique de la Tunisie.

Le Programme, doté d'un budget globale de 7M€, est divisé en plusieurs volets, dont le plus ambitieux poursuit le renforcement des capacités des organisations de la société civile par le biais d'actions de dialogue avec les acteurs étatiques afin de contribuer à surmonter les relations de méfiance mutuelle héritées de l'ancien régime. Cette composante ci-après nommé 'projet', gérée par un consortium de 5 organisations dont EPD (European Partnership for Democracy) est le chef de file, dispose d'un budget de 3,4M€.

D'une part, le projet a pour but de renforcer les capacités opérationnelles des organisations de la société civile tunisienne afin qu'elles soient en mesure de jouer leur rôle dans le cadre de la transition démocratique et du développement en Tunisie, y compris à travers la réalisation d'actions concrètes de terrain.

D'autre part, le projet vise à améliorer l'environnement institutionnel et légal des organisations de la société civile tunisienne, y compris les capacités de leurs partenaires nationaux incluant les acteurs étatiques et collectivités territoriales, les procédures et mécanismes opérationnels, et les textes législatifs et réglementaires, qui régissent l'intervention des organisations de la société civile.

a. Typologie d'activités

Pour faciliter la compréhension et la communication des objectifs du programme, les activités du PASC Tunisie sont organisées en quatre composantes :

1. *Professionnalisation* : le renforcement des capacités et compétences des organisations de la société civile tunisienne et de leurs partenaires nationaux, y compris les acteurs étatiques et collectivités territoriales ;
2. *Actions de dialogue et de concertation* : la création d'une citoyenneté active en favorisant l'éclosion et la multiplication de nouveaux espaces publics d'initiatives et de responsabilité entre acteurs publics et organisations de la société civile.
3. *Services et conseils* : un ensemble d'actions conçues d'une manière souple et itérative par les bureaux de terrain, pour mieux répondre aux besoins des Organisations de la Société Civile
4. *Capitalisation* : un travail de capitalisation des pratiques de concertation, de coordination et de réseautage pour permettre aux différentes parties prenantes de tirer les leçons de leurs tentatives et de leurs expériences, de partager les acquis dans un objectif d'apprentissage mutuel et de diffuser ces leçons d'expériences pour mieux les valoriser et les partager.

La mise en œuvre du projet PASC, qui a une durée de trois ans, a été attribuée à un consortium formé par le Partenariat Européen pour la Démocratie (EPD, par ses sigles en anglais), Forum Tunisien de Droits Economiques et Sociaux (FDTES), l'Association Tunisienne d'Etudes et de Recherches en Démocratie et Affaires Locales (ATERDAL) du côté société civile, et l'École Nationale d'Administration (ENA) et le Centre de Formation et d'Appui à la Décentralisation (CFAD), du côté institutionnel. Les cinq organisations forment le Secrétariat Exécutif qui s'occupe d'identifier les besoins de formation et de renforcement afin d'établir les priorités et activités du programme.

b. Organisation institutionnelle

La structure de gestion se compose d'une Unité de Gestion de Programme centrale (le PASC National) et de 6 bureaux de terrain. Les dits bureaux couvrent l'ensemble du territoire tunisien et sont implantés au niveau des gouvernorats suivants : Tunis, le Kef, Sousse, Tozeur, Gafsa et Médenine. Depuis janvier 2015, 15 points focaux se sont ajoutés aux bureaux de terrain afin d'élargir la couverture des services à tous les gouvernorats.

Ces espaces « citoyens » sont à la base de la méthodologie de déploiement des activités du projet et de sa pérennisation. Ils ont pour mission de faire face à un ensemble de besoins de la société civile, identifiés dans chacune des régions (en matière de formation, d'encadrement et de coaching), et ils représentent aussi des

points de rencontre et de dialogue avec les acteurs étatiques des différentes régions et gouvernorats, établissant des liens de communication permanents avec les acteurs actuels et futurs du développement au niveau local.

De façon simultanée, ils remplissent une fonction d'assistance technique directe aux associations en agissant en tant que centre d'assistance dans les domaines clés pour le déroulement de leurs activités courantes et en fournissant des espaces de travail et de réunion, de l'équipement informatique pour développer des initiatives conjointes.

Objectif de l'évaluation

L'évaluation intermédiaire du programme, après les premiers 18 mois de mise en œuvre des activités, contribuera à aider l'équipe de travail et l'ensemble des instances impliquées dans le programme (notamment le Secrétariat Exécutif et le Comité de Suivi du Programme) à évaluer la mesure dans laquelle le PASC est en voie de réalisation des objectifs établis dans la Description de l'Action du programme (Annexe A). Pour ce faire, l'équipe d'évaluateurs doit effectuer une analyse de la Description de l'Action et du Cadre Logique (Annexe B) afin de comparer les résultats escomptés avec les résultats réalisés à mi-parcours du programme.

Le prestataire de service devra réaliser une analyse de l'organisation, de la gestion du programme (incluant la gestion des risques) et de son degré de réalisation en vue de formuler des recommandations (un audit organisationnel) visant à améliorer le fonctionnement du projet en termes de structures et de processus.

Méthodologie

Compilation des données et analyses

L'évaluation intermédiaire se fera sur la base des analyses quantitatives et qualitatives des activités menées pendant les premiers 18 mois de mise en œuvre du programme. Les évaluateurs baseront leurs conclusions sur les documents internes et externes mis à leur disposition ainsi que des entretiens avec l'équipe PASC (PASC Bruxelles, PASC National et les Coordinateurs Régionaux), des membres du Secrétariat Exécutif, des membres du Comité de Suivi (la DUE, le Ministère du Développement et de la Coopération Internationale en Tunisie, les autres représentants du Gouvernement et ceux de la société civile) et les bénéficiaires du programme.

Conformément aux pratiques traditionnelles de l'évaluation de l'aide au développement formalisée par l'OCDE (CAD), l'évaluation doit examiner la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du programme.

Le respect des droits de l'homme, l'inclusion des groupes marginalisés, l'égalité homme/femme et la promotion de la participation des femmes dans le projet feront

l'objet d'une attention particulière. Des recommandations concrètes seront proposées afin d'intégrer ces notions davantage si besoin.

Afin de mettre en pratique le principe recteur du programme (« learn by doing »), les bénéficiaires du PASC (OSC et acteurs publics) devront être fortement impliqués dans l'évaluation. Cette implication devra leur servir à acquérir une connaissance directe des méthodes d'évaluation participative et renforcer leurs capacités à cet égard. Dans ce cadre, le prestataire de service (équipe d'évaluateurs) présentera, ensemble avec l'offre technique et financière, un document exposant la méthodologie envisagée et les mécanismes de capitalisation de l'exercice évaluatif pour mieux contribuer aux objectifs du programme.

Le prestataire de service devra assurer une présence principale en Tunisie par le biais de missions ou par l'emploi de personnel local.

Le prestataire de service devra prendre en compte dans sa méthodologie et son budget la nécessité de visiter les organisations basées à Tunis mais également les 5 bureaux de terrain hors Tunis.

Enfin, et toujours dans l'objectif de capitaliser les ressources et d'assurer la cohérence entre les activités, le prestataire aura à se coordonner avec « Collateral Creations », l'agence en charge de réaliser la « vidéo-évaluation » du programme.

Livrables

A la fin du processus d'évaluation le prestataire fournira un rapport d'évaluation à mi-parcours de mise en œuvre du programme.

Le rapport contiendra les éléments suivants :

- Les principales conclusions de l'évaluation ;
- Une évaluation du programme géré par EPD, ainsi que des activités menées par chaque bureau du PASC en Tunisie (7 structures au total : le PASC National ainsi que les 6 bureaux régionaux), tout en tenant compte de l'articulation de ce volet du programme (3,4M€) avec l'ensemble du PASC (7M€)
- Un audit organisationnel et institutionnel du programme ;
- Des recommandations qui porteront sur l'amélioration de la conception, la planification et la mise en œuvre des activités qui restent à mener, ainsi que des recommandations concrètes pour renforcer la pérennisation du programme.

Afin d'assurer une bonne appropriation des résultats, une réunion de restitution sera organisée à Tunis afin de partager avec l'équipe du projet, le secrétariat exécutif et le comité de suivi du programme les résultats préliminaires de l'évaluation. Les commentaires seront intégrés dans la version finale du rapport.

Expertise recherchée

La mission d'évaluation sera menée par deux évaluateurs externes qui travailleront en complémentarité pour satisfaire aux compétences et expériences suivantes :

- Expérience dans la planification, monitoring et l'évaluation des projets de coopération avec l'Union Européenne ;
- Expérience dans l'évaluation de projets basés sur le dialogue et la concertation entre OSC et acteurs publics ;
- Connaissance préalable du contexte tunisien et plus spécifiquement en matière de politiques publiques participatives ;
- Les langues parlées sont le français (obligatoire) et l'arabe (souhaitable). *Pour les rencontres auprès des partenaires et bénéficiaires du projet, le/s consultant/s sera/ont accompagné/s par une personne ressource qui pourra, en cas de besoin, traduire les discussions avec les personnes rencontrées.*

Période de mise en œuvre de l'évaluation

L'évaluation devra commencer au plus tard le 15 Avril 2015 et se terminera avant le 30 Mai 2015 (travail préparatoire, collecte de données sur le terrain en Tunisie, rédaction de rapports).

Nombre de jour requis par expert (pour un travail effectué par 2 experts) :

- 4 jours de préparation (finalisation de méthodologie, analyse des documents existants)
- 2 jours à Tunis pour des entretiens
- 6 jours pour visiter les bureaux de terrain
- 3 jours pour écrire la première version du rapport
- 1 jour pour la réunion de restitution
- 2 jours pour la finalisation du rapport

Le nombre jours requis est de 18 par expert, soit 36 jours-homme au total.

Budget

La valeur du marché est fixée à un maximum de 20,000 (vingt milles) Euros, toutes taxes comprises.

Annexes

Annexe A : Description de l'Action du projet

Annexe B : Cadre logique du projet